

GRAND CONAKRY

VISION 2040

L'étude « Grand Conakry – Vision 2040 » est conçue comme le cadre préalable à l'élaboration d'un futur Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme. Son objectif est de définir les grandes lignes et les thématiques essentielles à considérer pour faire de Conakry une métropole moderne au cadre de vie et à l'environnement préservés. L'étude se veut le **cadre de référence** des différents départements ministériels, des collectivités et des responsables locaux, pour fixer un cap de développement long terme, à l'horizon 2040.

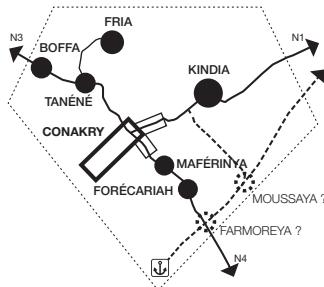
L'étude dresse un état des lieux des grands enjeux et défis qui se posent aujourd'hui et pour demain pour un développement harmonieux et durable de la capitale :

- la relation de la ville avec son environnement ;
- l'organisation de la structure urbaine autour de nouveaux pôles et des grands équipements ;
- le port, son positionnement, sa relation à la ville et ses évolutions ;
- la mobilité, les transports publics, les déplacements, la congestion, l'accessibilité aux services ;
- l'assainissement et la gestion des déchets solides et liquides ;
- la gestion foncière, l'habitat, le paysage et le patrimoine.

Fort de ce constat, l'étude esquisse une série de scenarii, prenant pour hypothèse démographique le doublement de la population à l'horizon 2040, avec 5 à 6 millions d'habitants. Ces scenarii visent à prévenir les catastrophes prévisibles de la tendance actuelle sur les plans écologique, social, économique et urbanistique.

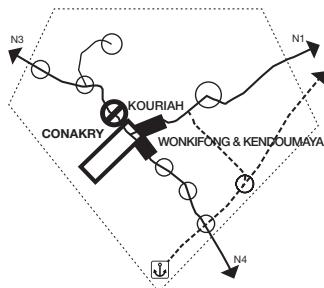
A partir d'un dialogue structuré autour d'un Comité technique et d'un Comité de pilotage avec les représentants des différents départements ministériels concernés, un consensus s'est établi sur un **« scénario de synthèse, équilibré et maîtrisé »** qui s'articule à trois échelles d'intervention :

scénario d'équilibre



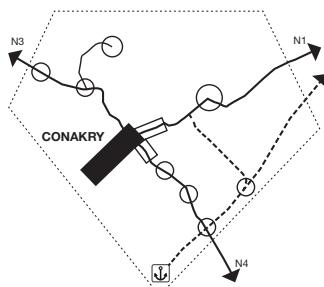
1 A l'échelle de la région métropolitaine Renforcer les polarités urbaines relais

→ Une région capitale qui s'appuie sur différentes polarités, où les villes secondaires, existantes ou à créer, prennent une part active à la structuration et au développement de la métropole.



2 A l'échelle de l'agglomération Canaliser et structurer les extensions urbaines

→ Une capitale consolidée maîtrisant l'urbanisation spontanée et son développement le long des grands axes de circulation, protégeant les espaces naturels (cordon littoral, mangroves, reliefs, terres agricoles), et fixant des limites et des coupures de respiration à l'urbanisation.



3 A l'échelle de la péninsule Reconstruire la ville sur la ville

→ Une capitale dense, efficiente saine et sûre, permettant de « reconstruire la ville sur la ville », optimisant l'utilisation de la péninsule et protégeant ses vallons et son littoral, par la restructuration de ses polarités et de ses quartiers, par la densification et la verticalisation raisonnée de son bâti.

GRAND CONAKRY

VISION 2040

Des **notes de cadrage** thématiques spécifiques accompagnent le scénario d'aménagement proposé avec des actions à mener à court, moyen et long terme, pour atteindre les ambitions esquissées à l'horizon 2040.



Transport et mobilité



Environnement



Habitat

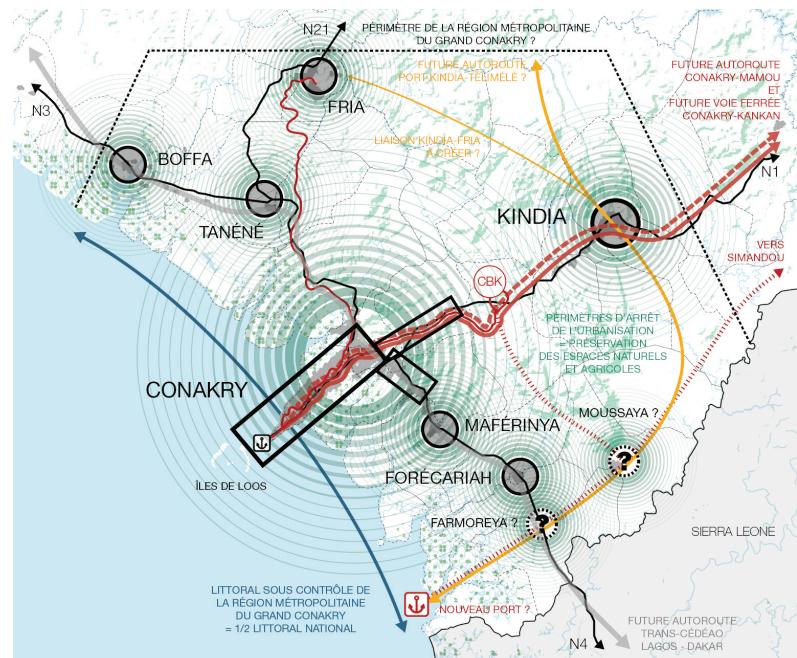


Assainissement

L'étude pose enfin la question du **périmètre** optimal du Grand Conakry qui doit être fixé pour pouvoir engager l'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme.

Elle plaide pour un territoire suffisamment vaste pour pouvoir intégrer les problématiques de développement économique de la région métropolitaine, de communication avec les polarités secondaires et d'équilibre écologique entre les territoires urbanisés, naturels, marins, littoraux et agricoles.

Cette réflexion doit contribuer à l'étude menée parallèlement sur le redécoupage administratif de Conakry, financée également par l'Union Européenne à travers le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation.



L'étude recommande qu'une **Mission Grand Conakry - Vision 2040** soit mise en place dès à présent pour prolonger la dynamique interministérielle, politique et technique.

Parallèlement, le **Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (CIAT)** qui doit endosser politiquement ces recommandations, devra garantir l'engagement politique et la dynamique de coordination interministérielle en vue de la mise en œuvre des actions recommandées.



Ce projet est financé par l'Union Européenne

Contact :

Délégation de l'Union européenne
en République de Guinée

Section Infrastructures et Services de base
Tél. : +224-631 40 48 71/622 35 20 71/664 35 20 70
delegation-guinea-conakry@eeas.europa.eu



Ce projet est élaboré par Louis Berger
Arte Charpentier Architectes et experts associés



République de Guinée

Une étude pilotée par :
le Ministère de la Ville et de l'Aménagement du Territoire

- Avec le concours :
 - du Ministère de l'Économie et des Finances
 - du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation
 - du Ministère du Plan et de la Coopération internationale
 - du Ministère des Transports
 - du Ministère des Travaux Publics
 - du Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts